

Accompagnement Label RFAR



AFNOR 102495
conseils RSE

Engager des pratiques responsables dans ses achats

Les enjeux

Dans le cadre d'une démarche de développement durable, mettre en place une politique d'achats responsables sur les produits et services est nécessaire.

La complexité de ce déploiement reste cependant un frein difficilement surmontable en interne. Structurer une démarche au sein d'un référentiel éprouvé et reconnu devient donc essentiel.

Nos réponses

Le label « **Relation Fournisseurs et Achats Responsables** », coconstruit par le Médiateur des entreprises et le Conseil National des Achats, distingue les organisations ayant fait preuve de relations durables et équilibrées avec leurs fournisseurs et s'engageant dans l'application de critères d'achat valorisant les produits et services responsables.

Celui-ci est divisé en 5 domaines et 15 critères d'évaluation, allant de la gouvernance de l'organisation à l'impact des achats sur la compétitivité économique de l'écosystème.





Accompagnement Label RFAR

Le fonctionnement

Ultime étape du Parcours national des achats responsables lancé par le ministère de l'Economie, l'obtention de ce label vise à insuffler une nouvelle dynamique pour l'évolution des pratiques d'achat.

S'engager dans cette démarche de labellisation RFAR participe à cet élan promu par les autorités publiques et le secteur privé, et procure aux organisations labellisées un avantage économique et réputationnel.

Pour chaque critère du référentiel du label, trois angles d'appréciation existent :

- S'engager explicitement,
- Pratiquer systématiquement,
- Piloter efficacement.

Avec quatre niveaux d'assurance :

- 1 Non tangible / non réalisé,
- 2 Partiel / incomplet,
- 3 Probant,
- 4 Exemple et innovant.

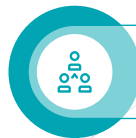
Afin d'assurer la labellisation de votre organisation, nous proposons une méthodologie en trois étapes, adaptée à vos besoins, préalablement identifiés.

Le processus



1. Evaluation de la maturité de l'organisation

- Sur la base d'un diagnostic réalisé *in situ*, par un expert.



2. Accompagnement par un consultant dédié

- Définition des thèmes de travail nécessaires à l'organisation avec le référent, à la suite des résultats du diagnostic, et organisation des étapes et dates clés de l'accompagnement :
 - Coconstruction du plan d'action avec indicateurs (actualisé en continu),
 - Elaboration de la politique d'achats responsables,
 - Réalisation d'une cartographie des risques et opportunités,
 - Aide à la professionnalisation des acheteurs,
 - Amélioration des relations fournisseurs,
 - Intégration des critères RSE dans les processus achats,
 - etc.



3. Evaluation finale et avis sur le dossier de candidature



Nous pouvons être évaluateur pour l'obtention du label RFAR mais, ne pouvons cumuler les deux rôles pour des raisons d'éthique et de déontologie.

Mieux maîtriser la santé environnementale est possible. Il s'agit de l'influence, positive ou négative, que notre environnement exerce sur notre santé. Cette notion essentielle est travaillée dans l'ensemble de nos diagnostics, accompagnements et labellisations afin de mettre la santé de vos collaborateurs et clients / usagers au cœur des organisations.

Nathalie MARGRAITTE
Associée, Directrice nationale du métier Transformation Durable
E nathalie.margraite@fr.gt.com
T +33 (0)1 41 25 89 01

Olivier TOMA
Associé, Fondateur de Primum Non Nocere®
E olivier.toma@fr.gt.com
T +33 (0)6 68 54 72 12

Christine LARSEN
Associée, en charge de la Sourcing and Supply Chain optimisation (Achats responsables inclus)
E christine.larsen@fr.gt.com
T +33 (0)1 41 25 92 34

Agnès de RIBET
Associée en charge du Business Development, Marketing et Communication
E agnes.deribet@fr.gt.com
T +33(0)1 41 25 85 85

C.C.L.A.I.R.E

Piliers d'une stratégie ambitieuse, la réaffirmation de nos valeurs s'inscrit dans un schéma mondial : **Courage, Collaboration, Leadership, Agilité, Intégrité, Respect, Excellence.**

« Grant Thornton » est la marque sous laquelle les cabinets membres de Grant Thornton délivrent des services d'Audit, de Fiscalité et de Conseil à leurs clients et / ou, désigne, en fonction du contexte, un ou plusieurs cabinets membres. Grant Thornton France est un cabinet membre de Grant Thornton International Ltd (GTIL). GTIL et les cabinets membres ne constituent pas un partenariat mondial. GTIL et chacun des cabinets membres sont des entités juridiques indépendantes. Les services professionnels sont délivrés par les cabinets membres. GTIL ne délivre aucun service aux clients. GTIL et ses cabinets membres ne sont pas des agents. Aucune obligation ne les lie entre eux : ils ne sont pas responsables des services ni des activités offerts par les autres cabinets membres.

© 2023 Grant Thornton. Tous droits réservés. Impression sur papier provenant de forêts gérées durablement. Ne pas jeter sur la voie publique. Crédit photo : Shutterstock.